



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0552

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Soutien à l'Espace numérique entreprises (Ene) - Avenant n° 2 à la convention triennale du 27 mars 2007

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009**Délibération n° 2009-0552**

commission principale : développement économique

objet : **Soutien à l'Espace numérique entreprises (Ene) - Avenant n° 2 à la convention triennale du 27 mars 2007**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte et enjeux économiques

La plupart des études récentes sur les données d'entreprises, aussi bien françaises qu'étrangères, concluent à un impact fort des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur la productivité. L'étude *Mytilicultrices for growth and productivity* réactualisée en 2007 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) confirme un lien significatif entre l'investissement en technologies de l'information et de la communication (TIC) et la croissance des entreprises. Les TIC demeurent l'un des principaux moteurs du changement économique. De plus, l'étude réalisée auprès d'un panel de 520 entreprises dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise en 2007, place le système d'information au sixième rang des sujets prioritaires des entreprises (sur 12 recensés). Dans le cadre de l'observatoire mis en place par l'Espace numérique entreprises (Ene), plus de 80 % des dirigeants du Rhône estiment que les TIC améliorent leur performance (gain de temps, amélioration de l'organisation).

Ces études confortent donc le rôle important de l'Ene qui permet l'accélération de la diffusion des technologies de l'information dans les entreprises et qui a été créé en 2003 par les partenaires de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, la région Rhône-Alpes, la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) et l'Union européenne.

L'Espace numérique entreprises (Ene)

L'Espace numérique entreprises a pour mission de développer les usages des TIC pour améliorer la performance des entreprises de l'agglomération lyonnaise. Ses cibles principales sont les entreprises de moins de 50 salariés où les compétences et les connaissances dans le domaine sont faibles. Pour répondre à cet objectif, l'Ene a développé des actions en quatre niveaux d'intervention : anticiper, informer, accompagner et expérimenter. Une convention triennale a été signée en 2007 entre l'Ene et la Communauté urbaine. Il s'agit, pour l'année 2009, d'un avenant à cette convention avec un plan d'action annuel.

Bilan 2008

- anticiper : l'observatoire des usages des TIC a été mis à jour par l'Ene sur la base d'un échantillon de 360 entreprises,

- informer : en 2008, l'Ene a organisé plus de 40 événements (réunions d'information, animation de clubs etc.) qui ont réuni plus de 2 000 participants. En particulier, l'Ene a organisé le Colloque du numérique qui a rassemblé plus de 300 participants avec un taux de satisfaction de 98 %. L'Ene a également diffusé dix notices d'informations auprès de 2 000 abonnés dans des petites et moyennes entreprises (PME), fiches de synthèse sur un usage des TIC ou une technologie et tient à jour un annuaire de plus de 900 prestataires spécialisés sur le site www.lyon-numerique.com,

- accompagner : près de 250 entreprises ont été accompagnées dans leurs projets d'informatisation, de développement ou d'amélioration de leur site web ou encore de commerce électronique. Ces accompagnements sont réalisés sous la forme d'ateliers collectifs ou de réunions individuelles, en fonction des besoins des entreprises,

- expérimenter des outils de travail collaboratif : pour anticiper l'intégration des systèmes d'information dans le domaine de la sous-traitance industrielle, l'Ene permet aux entreprises de tester les outils de co-conception, gestion du cycle de vie d'un produit, etc. En 2008, 165 entreprises, soit environ 650 utilisateurs ont bénéficié de ce service. L'infrastructure administrée par l'Ene permet également de mettre à disposition ces outils aux pôles de compétitivité et clusters en Rhône-Alpes.

Programme d'actions 2009

En 2009, l'Ene mettra en place une offre de service ciblée pour les entreprises à fort potentiel de croissance. A l'issue d'un pré-diagnostic, l'entreprise bénéficiera d'un accompagnement sur mesure adapté à ses besoins.

Afin de mieux orienter la communication vers les entreprises, l'Ene articule les actions autour de cinq thèmes majeurs correspondant aux problématiques industrielles.

Mieux gérer

L'objectif est de donner des repères aux entreprises sur l'offre informatique, ainsi que de faire ressortir les grandes tendances du marché des TIC pour une meilleure anticipation des changements. Les thèmes abordés sont, par exemple, comment mieux maîtriser le système d'information et anticiper sur les évolutions futures, intégrer des innovations organisationnelles grâce aux TIC comme le télétravail par exemple, etc. L'Ene propose, pour 2009, l'organisation de cinq réunions d'information avec un objectif de 80 participants, l'édition de cinq notices pour 2 200 abonnés, la qualification de l'annuaire Lyon Numérique qui recense 900 prestataires, et d'accompagner 40 entreprises. A la suite du succès, en 2008, de la première édition du colloque du numérique sur l'anticipation des usages du numérique demain, l'Ene reconduira cet événement sur 2009 avec un objectif de 400 entreprises présentes. Enfin, l'Ene propose de poursuivre l'animation du club sécurité des systèmes d'information de la région Rhône-Alpes (Clusir) et d'organiser trois conférences pour diffuser les bonnes pratiques définies dans le cadre du club en direction des très petites entreprises (TPE) et PME.

Mieux concevoir

Cette action sera concentrée sur la sensibilisation aux nouvelles pratiques et outils de travail collaboratif au travers de trois réunions d'information en 2009 et *via* le portail d'information mis en place en 2008. Il s'agit, pour les entreprises, d'utiliser les outils d'aide à la conception pour réduire les temps de mise sur le marché, d'intégrer les nouveaux outils de gestion du cycle de vie d'un produit ou de mieux gérer les relations avec les sous-traitants. Ainsi, l'Ene propose d'accompagner les entreprises dans la mise en place de la co-conception, de plates-formes de gestion de projets collaboratifs et du suivi du cycle de vie d'un produit (Product Lifecycle Management (PLM)) lors de cinq ateliers de travail de 25 participants, soit 125 personnes. Dans la continuité de 2008, une journée thématique sur les problématiques du PLM sera également organisée avec un objectif de regrouper 150 participants lors de quatre ateliers et deux conférences plénières.

Mieux produire

Il s'agit pour l'Ene de développer des actions permettant d'améliorer le pilotage et l'organisation de la fabrication d'un produit ou de l'offre de services des entreprises. L'Ene accompagnera dix entreprises dans le cadre du programme SI-PME.

Mieux vendre

L'objectif est d'aider les entreprises à gérer leurs relations commerciales et à fidéliser leurs clients : e-marketing et e-commerce. Dix réunions d'information seront proposées visant à rassembler 350 participants, trois notices seront dédiées à cet objectif, dix cycles d'atelier seront programmés avec un objectif de 100 participants. En 2009, l'Ene prévoit d'accompagner 60 entreprises en collectif et dix entreprises en individuel. L'Ene poursuivra également l'animation du club e-biz et organisera dix réunions du club avec un objectif de 200 participants.

Expérimenter : plan d'action opération régionale pour l'entreprise étendue (Oree) 2009

Ce programme s'adresse à la fois aux entreprises et aux pôles de compétitivité.

Pour les entreprises il s'agit de les conduire vers la mise en œuvre de solutions et de méthodes de travail collaboratif structurantes et innovantes à long terme. Le principal objectif reste l'accompagnement renforcé, l'expérimentation de projets industriels concrets et l'organisation d'ateliers de sensibilisation. L'objectif 2009 est d'intégrer 20 nouveaux projets, soit 100 entreprises et 400 utilisateurs.

Pour les 15 pôles de compétitivité de Rhône-Alpes, l'objectif est la mise à disposition d'un portail web commun qui améliore le partage d'information et la collaboration entre tous les membres et qui permet la construction d'une vision partagée par tous autour d'un même objectif. Un nouveau service (Visualisateur 2D/3D) sera mis en œuvre sur la plateforme collaborative et sera proposé aux pôles intéressés.

Objectifs qualitatifs 2009

Afin de mesurer plus précisément l'impact des actions de l'Ene auprès des entreprises, des indicateurs qualitatifs sont mis en place en 2009 avec les objectifs suivants :

- un taux de satisfaction des entreprises supérieur à 80 % pour les notices, les réunions d'information et les ateliers. Un taux de transformation en accompagnement individuel ou collectif supérieur à 10 % parmi les entreprises ayant participé aux réunions d'information,
- un taux de satisfaction supérieur à 90 % et un taux de fidélité supérieur à 30 % des participants du colloque du numérique et de la journée du PLM,
- un taux de satisfaction supérieur à 80 % et un transfert de l'expérimentation en projets opérationnels supérieur à 80 % parmi les entreprises utilisatrices de la plateforme Oree.

Budget

Il est proposé un financement à hauteur de 300 000 € correspondant, d'une part, au centre d'expertise TIC à hauteur de 170 000 € et, d'autre part, au programme Oree à hauteur de 130 000 €

CHARGES			
	Centres d'expertise (en €)	Plateforme Oree (en €)	Total (en €)
frais de fonctionnement	276 000	197 000	473 000
charges externes	70 000	143 000	213 000
charges de personnel	504 000	320 000	824 000
total	850 000	660 000	1 510 000
RESSOURCES			
	Centres d'expertise (en €)	Plateforme Oree (en €)	Total (en €)
Communauté urbaine	170 000	130 000	300 000
Conseil régional	225 000	400 000	625 000
direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire)	125 000	0	125 000
autres (CCI, reports, privé, etc.)	330 000	130 000	460 000
	dont 30 000 € du Fonds européen de développement régional (Feder)	dont 77 600 € par le secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar)	
total	850 000	660 000	1 510 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 300 000 € à l'association Espace numérique entreprises pour le programme d'actions 2009, comme convenu dans la convention triennale 2007-2008-2009 du 22 mars 2007.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant n° 2 à la convention triennale du 22 mars 2007 avec l'association Espace numérique entreprises précisant les modalités de versement suivantes : 80 % dans un délai global de 40 jours suivant réception, par la Communauté urbaine, du certificat de notification du présent avenant à l'association et le solde au vu d'un rapport d'activités complet, de l'atteinte des objectifs fixés dans l'avenant (annexe n° 2) et de la transmission des différents livrables ainsi que des comptes approuvés de l'association (bilans et comptes de résultats).

3° - La dépense correspondante de 300 000 € sera imputée au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1577 selon la répartition suivante :

- 80 % en 2009, soit 240 000 €,
- et 20 % en 2010, soit 60 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.